Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213502255-20251215-392025-DE

MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 15 décembre 2025

N°39/2025

Nombre de Conseillers
En exercice : 12
Présents : 7
Votants : 9

Date de la convocation et affichage
10/12/2025

Date de Publication de la liste des délibérations :
16/12/2025

Date de transmission en Préfecture :
16/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le 10 décembre, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (7) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. COQUIO Patrick, M. AUBERT Philippe, M. THIBAULT Patrick, Mme GADENNE Nathalie, M. SIMEON Franck, M. PINSEMBERT Jean

PROCURATIONS (2) : M. MOREL Jean-Pierre donne procuration à Mme SIMON-GLORY Evelyne ; M. DELAROCHEAULION Frédéric donne procuration à M. COQUIO Patrick

ABSENTS (3) : Mme PINARD-GONY Axelle, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

M. AUBERT Philippe a été élu **SECRETAIRE**

N°39/2025
Demande de subvention au titre du fonds de concours de la CCBR
Finances - Subventions (7.5)

Mme le Maire expose les dépenses d'investissement pouvant bénéficier du Fonds de Concours d'Aide aux Petites Communes de la Communauté de communes Bretagne romantique.

Le tableau prévisionnel des dépenses d'investissement est le suivant :

Estimation dépenses		Estimation recettes		
Objet	**TTC**	**Intitulé**	**Montant**	**%**
Mission Diagnostic Eglise	23 328,00 €	**Fonds de concours CCBR**	**10 886,00 €**	**46,66 %**
		Aide à la restauration du patrimoine (Département)	7 776,00 €	33,33 %
		A la charge de Plesder	4 666,00 €	20,01 %
TOTAL	**23 328,00 €**		**23 328,00 €**	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- **DE SOLLICITER** le fonds de Concours d'Aide aux Petites Communes à hauteur de **10 886,00 €** afin de financer les dépenses d'investissements
- **D'AUTORISER** Mme Le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Le 16/12/2025
Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY